

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2013 (Rect)

présenté par  
M. Plisson

-----

### ARTICLE 34 BIS

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« du I de l'article R. 1333-37 »

les mots :

« ou au 3° de l'article L. 1333-15 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une référence.